Akofena n°18, Vol.2 | Soumission : 13-09-2025 | Évaluation : 24-10-2025 | Publication : 20-12-2025

ÉVALUATION DU POTENTIEL MINERAL STRATEGIQUE DE LA RDC COMME ENJEU DES PARTENARIATS GAGNANT-GAGNANT DE 2005 A 2023

Louison OKA KILONDA
Apprenant en 3ème cycle au département des Sciences Économiques
Université de Kinshasa, RDC
louisonoka@gmail.com

Résumé : Cet article avait comme objectif d'examiner l'accord (Sicomines) conclu entre la RDC et le groupement des entreprises Chinoises, ses engagements et sa mise en œuvre. Dès le début du contrat, les analyses montrent que la partie congolaise n'avait pas d'informations réelles sur les carrés miniers cédés en termes de types de substance minérales et valeur monétaire que contenait chaque gisement par manque de la technologie adéquate, et des statistiques minières actualisées. Bien que ce contrat fût apparu comme gagnant-gagnant entre les deux parties, mais les résultats renseignent l'inverse. La partie chinoise a largement tiré profit au détriment de la RDC. Ce papier suggère non seulement la redéfinition du contrat mais aussi et surtout, une réévaluation de chaque gisement minier cédé aux entreprises chinoises ainsi que leur valeur réelle en terme monétaire.

Mots-clés : Évaluation, Potentiel minéral stratégique, Partenariat gagnant-gagnant

ASSESSING THE DRC'S STRATEGIC MINERAL POTENTIAL AS A FACTOR IN WIN-WIN PARTNERSHIPS FROM 2005 TO 2023

Abstract: This article aimed to examine the Sicomines agreement between the DRC and a consortium of Chinese companies, its commitments, and its implementation. From the outset of the contract, analyses revealed that the Congolese side lacked accurate information on the ceded mining concessions, specifically regarding the types of minerals and the monetary value of each deposit, due to a lack of adequate technology and up-to-date mining statistics. Although the contract initially appeared to be a win-win situation for both parties, the results indicate the opposite. The Chinese side profited significantly at the expense of the DRC. This paper suggests not only a redefinition of the contract but also, and more importantly, a reassessment of each ceded mining concession to the Chinese companies, including the types of minerals present and their actual monetary value.

Keywords: Evaluation, Strategic mineral potential, Win-win partnership

Introduction

La RDC possède l'un des sous-sols le plus riche du monde, avec des réserves estimées à plus au moins à 6 millions de tonnes de cobalt, 6,6 millions de tonnes de lithium, 75 millions de tonnes de cuivre, 7 millions de tonnes de Zinc, et plus de 50% de réserves mondiales de coltan, indispensable à la transition énergétique mondiale. Dans un contexte de décarbonation accélérée, ces minerais deviennent des leviers géopolitiques majeurs. Cependant, malgré cette richesse, la RDC peine à convertir son potentiel minéral en développement durable et en pouvoir de négociation dans les partenariats gagnant-gagnant. Comme c'est fut le cas du contrat sino-congolais appelé « sicomines ». (Mining

dataware house CTCPM,2025). Les contrats miniers sont souvent asymétriques, marqués par une faible valorisation locale, une dépendance aux multinationales, une gouvernance extractive peu transparente, et une fiscalité peu optimisée (Noy et nkurunziza, 2021). Cette situation limite les retombées économiques et sociales pour les populations locales tout en affaiblissant la position stratégique du pays dans les négociations internationales.

Les compagnies minières ont les compétences nécessaires à la négociation de contrats, et possèdent un soutien consultatif interne et externe. Cette situation contraste nettement avec la situation de nombreux gouvernements de pays en développement et d'économies en transition. Ils n'ont souvent pas l'expérience et les ressources financières et humaines pour préparer de façon efficace la négociation des contrats miniers. Cela conduit malheureusement à un accord qui n'est pas favorable au pays, qui induit par conséquent une perte des bénéfices économiques, souvent accompagné d'impacts sociaux et environnementaux.

Les résultats négatifs des contrats mal négociés s'étendent aussi aux investisseurs : les accords déséquilibrés ne sont pas stables. Ils provoquent la colère et mécontentement des communautés locales. Cette colère entraine des conflits et confrontations, qui peuvent mener à l'abandon des mines, à l'interruption du projet, et à une perte de revenus pour l'investisseur. Etant donné l'asymétrie évidente des capacités de négociation et les résultats potentiellement des mauvais accords qui touchent toutes les parties prenantes. Il apparait clairement que les gouvernements tirent des bénéfices significatifs lorsqu'ils sont capables de négocier à pied d'égalité avec les compagnies minières, et lorsqu'ils ont accès au même niveau d'information, d'expertise et de services consultatifs qu'elles.

Les pays industrialisés, en quête de carbonation, multiplient les partenariats avec des Etats riches en ressources naturelles, mais souvent au détriment de la souveraineté économique de ces pays (Bazilian et al. 2020). La RDC, en tant que fournisseur clé des minerais critiques, devrait théoriquement bénéficier d'un pouvoir de négociation accru au cas où, elle disposerait des informations sur son potentiel minérale en volumes et en valeur réelle. Cependant, cette dernière ne dispose pas d'informations à jour, d'outils, des techniques et des données structurées lui permettant de défendre ses intérêts. Par contre, les multinationales sont dotées souvent d'une meilleure connaissance des gisements, des prix mondiaux et des technologies, ce qui leur confère un avantage dans les négociations contractuelles (Stiglitz, 2007). Cette situation limite les effets multiplicateurs sur l'économie nationale et renforce la dépendance aux exportations brutes. Malgré son rôle central dans l'approvisionnement mondial en minerais stratégiques, la RDC reste marginalisée dans les négociations internationales. Cette étude vise à évaluer le potentiel minéral stratégique de la RDC comme enjeu des partenariats gagnant-gagnant à l'ère de la transition énergétique.

1. Revue de la littérature empirique

Plusieurs études ont déjà fait l'objet de vérifications empiriques au travers le temps, les régions et les méthodes d'analyse. Les lignes ci-dessous font un inventaire non exhaustif des travaux ayant abordé ce sujet. MUKOLE KONGOLO (2024) dans son article sur : « Faire du secteur minier un levier du développement économique et social en R D Congo : une analyse stratégique ». Après analyses sur base du modèle VAR, Les résultats ont montré que la RDC est confrontée à de nombreux défis dans un contexte de la guerre à l'Est du pays, risques pays, migrations forcées, des institutions faibles dans la gestion des ressources naturelles, des crises et remises en cause de coopération internationale. Ainsi

 ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

pour l'auteur, en utilisant des bonnes stratégies ainsi qu'une bonne gouvernance du secteur minier, le pays pourra parvenir à réduire ses défis pour un changement meilleur.

Pour BANDI BISELELE. J.&SUMATA MOTUKULA. C. (2026) sur « La transition énergétique en République Démocratique du Congo : un dilemme entre croissance économique et justice environnementale ». Dans leur recherche, les auteurs ont étudié les défis et les opportunités de la transition énergétique en République Démocratique du Congo (RDC), en mettant en évidence la tension entre la nécessité de stimuler la croissance économique grâce à l'exploitation des ressources minérales et les impératifs de protection de l'environnement et de justice sociale. L'étude, basée sur un modèle ARDL et des tests de causalité, révèle que Les énergies renouvelables ont un impact significatif sur la réduction des émissions de CO2 à court terme. En effet, le coefficient de DREN est de -0.457672, ce qui indique que l'augmentation de la part des énergies renouvelables réduit fortement les émissions de CO2. À long terme, ce coefficient est de 8.045760, confirmant que les énergies renouvelables sont cruciales pour réduire les émissions. La croissance économique, mesurée par le PIB, a un effet négatif sur les émissions de CO2 à long terme.

ACHIZA NDUBA A, et Pacifique MURHULA(2021) ont analysé sur : «Boom minier, croissance économique et développement durable en RDC ». A l'aide du modèle ARDL sur la période allant de 2005 à 2018. Après les estimations, les résultats obtenus révèlent que la rente minière, pris comme proxy du boom minier influence négativement le PIB par tête traduisant ainsi une croissance non inclusive aussi bien à court terme qu'à long terme tirée secteur minier. En revanche, le boom minier affecte négativement et de manière significative le développement durable dans les deux horizons (-3.18 et -1 LT et CT respectivement) mais cet impact est beaucoup plus prononcé à long terme. Christian P.PINSHI (2025) dans sa recherche sur « Gouvernance du Cobalt et Pouvoir stratégique : Une analyse inter temporelle hamiltonienne de la suspension des exportations en RDC ». L'auteur avait comme objectif d'évaluer la soutenabilité économique de cette stratégie en s'appuyant sur une lecture dynamique des arbitrages intertemporels entre pertes immédiates et gains futurs. Il ressort dans son analyse qu'à court terme cette suspension avait engendré un solde négatif, mais un retournement favorable demeure envisageable à moyen terme. En conséquence, il suggère que la RDC devrait adopter une politique de patience stratégique fondée sur un taux d'actualisation bas, accélérer la mise en œuvre des réformes industrielles telles que le développement du raffinage local et la traçabilité des flux. Dodi Mbuta (2025) dans son travail intitulé « Partenariat stratégique ou dépendance asymétrique » ? Le deal économique et sécuritaire entre la République démocratique du Congo et les Etats-Unis à l'épreuve de la souveraineté. Dans cette étude, l'auteur analyse de manière qualitative l'accord économique et sécuritaire conclu entre la RDC et les Etats-Unis le 4 décembre 2025.

A l'aide d'une méthodologie qualitative fondée sur une étude de cas critique, l'accord signé, et une triangulation de sources institutionnelles, académiques et issues de l'espace public numérique ; l'auteur est arrivé aux résultats selon les quels, l'accord ne supprime pas l'incertitude stratégique structurelle caractérisant la situation congolaise, mais opère une transformation qualitative. L'auteur conclut que le cas de l'accord entre la RDC et les Etats unis illustre les limites structurelles des partenariats sécuritaires asymétriques comme instruments de souveraineté renforcée et de sécurité durable dans le système international contemporain, en particulier pour les Etats confrontés à des conflits armés persistants et à de fortes asymétries de puissance. Mateso, P.(2025) étude :« La continuité des structures extractivistes postcoloniales face à la transition énergétique

globale en RDC ». Ces estimations, les résultats montrent la ruée vers le cobalt reproduit les mécanismes de l'économie de traite. Le contrôle des rentes par des élites compradores fait obstacle à la mise en œuvre d'une administration du territoire axée sur l'industrialisation locale. Kabuyenze, C. (2019) examine « l'évaluation économique des modèles de coopération bilatérale asymétrique en Afrique subsaharienne ». Après analyse, les résultats révèlent une asymétrie contractuelle majeure. Le modèle souffre d'une surévaluation systématique des infrastructures routières construites face à une sous-évaluation structurelle des réserves de cuivre et de cobalt acquises par les entreprises partenaires.

BAD (2023) dans son rapport d'orientation stratégique pour l'émergence industrielle de l'Afrique, analyse sur : «L'évaluation de la compétitivité-coût de la RDC dans la chaîne de valeur globale des batteries et véhicules électriques ». Les résultats de l'étude prouvent que le coût de construction d'une usine de précurseurs de batteries en RDC est trois fois inférieur à celui des États-Unis ou de la Chine. Cette compétitivité s'explique par la réduction drastique des coûts logistiques grâce à la proximité immédiate des intrants miniers. NRGI (2024) dans son rapport d'évaluation des politiques publiques des pays producteurs de minéraux critiques, il analyse « Les goulots d'étranglement institutionnels et infrastructurels faisant obstacle à la transition juste et à l'industrialisation en Afrique centrale ». Avec la méthode d'analyse comparative (*Benchmarking*) basée sur l'Indice de gouvernance des ressources naturelles (RGI) appliqué à la RDC, le résultat renseigne que le principal frein à la valorisation locale n'est pas d'ordre juridique, mais logistique. L'insuffisance du réseau de transport et le déficit de puissance électrique disponible neutralisent l'effet d'incitation économique du Code Minier révisé.

Tordo et Tiangco / Banque Mondiale (2021) dans leur document axé sur l'infrastructure énergétique industrielle examinent «La viabilité des projets de raffinage de métaux lourds face aux contraintes d'approvisionnement en électricité en RDC ». L'objectif poursuivi est d'évaluer la robustesse technique et la capacité financière de la Société Nationale d'Électricité (SNEL) afin d'identifier le niveau de risque de coupure de charge pour les futures usines de raffinage électrochimique de cobalt. A l'aide de l'analyse d'ingénierie financière et de fiabilité des réseaux d'énergie. Apres traitement de données, Les auteurs établissent que l'instabilité chronique du réseau électrique congolais crée un risque technique inacceptable pour les investisseurs industriels. Elles préconisent l'adoption de Partenariats Public-Privé (PPP) dédiés au développement de micro-réseaux renouvelables hors réseau national. Il existe un consensus fort parmi les chercheurs sur le fait que la RDC possède un avantage comparatif mondial unique en matière de dotation en facteurs géologiques. Tous s'accordent à dire que l'exportation des minerais à l'état brut constitue une perte de valeur économique.

2. Méthodologie de la recherche

L'accord initial sur Sicomines a été signé en 2008 entre la Chine et la RDC. Il était connu comme l'un des plus importants accords d'échange de minéraux contre des infrastructures. Dès sa signature, l'accord Sino-Congolais a fait l'objet de récits contradictoires. Raison pour laquelle, le présent article cherche à examiner de manière critique le partenariat dit « gagnant-gagnant » entre le gouvernement Congolais et le groupement d'entreprises Chinoises.

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

2.1. Présentation du contrat

Tableau 1 : Liste de gisements cédés à la jointe venture minière

Type de Réserves	Gisements	Tonnes Cuivre	Tonnes Cobalt
Réserves Certaines	Cuvette Dima	1.933.160	49.883
	Dikuluwe	2.248.673	42.037
	Jonction Dima	334.408	19.776
	Mashamba Ouest	1.593.512	163.592
	Cuvette Mashamba	703.617	151.331
	Total	6.813.370	426.619
Réserves Probables Et Possibles	Dikuluwe	100.000	*
	Mashamba Ouest	50.000	*
	Cuvette Dima	2.000.000	*
	Cuvette Mashamba	300.000	*
	Synclinal Dikcolled	1352.700	*
	Total	3.802.700	200.000
Total général		10.616.070	626.619

-Cobalt non évalué en réserves probables et possibles

Ces gisements naturels retenus qui sont dans des PE GECAMINES sont inclus dans des carrés cadastraux qui contiennent également d'autres gisements tels que KAMIROMBE non encore estimés. Le potentiel qui se dégagera après prospection sera au projet à des conditions à définir de commun accord.

Tableau 2. Liste des projets d'infrastructures

N°		Projets	Longueur (en Km)	Description Travaux
1.	Chemin Fer			Réhabilitation + Modernisation
		Tenke-Kolwezi-Dilolo		
		Sakania-Lubumbashi-Kamina-Mweneditu-	1833	
		Kananga-Ilebo	365	
		Kinshasa-Matadi		
2.	Chemin de Fer			
		Ilebo-Kinshasa	1015	Construction
3	Routes			Construction
	3.1	Construction Des Routes Bitumées		
		Kasindi-Beni-Komanda-Niania	520	
		Komanda-Bunia	71	
		Lubumbashi-Kasomeno-Kasenga	207	
		Kasomeno-Pweto	336	
		Likasi-Kilwezi	180	
		Bukavu-Kamanyola	55	
		Bretella-Moba	462	
3.2		Construction D'un Pont Sur La Rivière Lualaba 110 Ml		Construction
3.3		Construction des routes bitumées		
		Pweto-Kalemie-Fizi	730	Construction

		Fizi-Uvira-Kavinvira	142	
		Bukavu-Goma-Beni	590	
		Niania-Bafwasende-Kisangani	363	
3.4		Réhabilitation des routes Asphaltées		
		Matadi-Boma	135	
		Uvira-Kamanyola	85	
		Moanda-Banana	9	
		Mbujimayi-Mweneditu	135	
3.5		Rehabilitation Des Routes En Terre		Réhabilitation
		Kananga-Mbuji-Mayi-Kasongo-Kindu	887	
		Kolwezi-Kasaï-Dilolo	426	
		Dilolo-Sandoa-Kapanga-Kananga	709	
		Kasaji-Sandoa	139	
		Boma-Moanda-Yema	125 232	
		Niania-Isiro	220	
4.	Voiries Urbaines			
.		-Ville De Kinshasa 250km -Autres Villes (300km) : Lubumbashi, Bukavu, Kisangani-Kananga-Mbuji-Mayi-Goma-Matadi-Bandundu-Mbandaka-Kindu	250	Réhabilitation
		Lubumbashi, Bukavu, Kisangani, Kananga, Mbuji-Mayi Goma	300	
5.	Aéroports			
		-Réhabilitation de l'aéroport De Goma -Réhabilitation De L'aéroport De Bukavu		Réhabilitation

Source : Auteur sur base des données du ministère de mines

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

3. Analyse et discussion

Tableau 1. Synthèse de l'évaluation de l'exécution des obligations du projet SICOMINES : selon le volet et par partie

Volets	Partie	Nombre d'obligations	Projets exécutés	projets Partiellement exécutés ou en cours	Projets non exécutés	Taux exécution (%)
Volet Mines	Groupement d'entreprises Chinoises	9	5	3	1	55.5
	EtatCongolais (Gécamines)	6	5	0	1	83.3
	EtatCongolais etgroupement d'entreprises Chinoises	2	1	0	1	50
Volet infrastructures	Groupement d'entreprises Chinoises	4	0	3	1	0
	EtatCongolais (Gécamines)	1	0	1	0	0
	EtatCongolais etgroupement d'entreprises Chinoises	1	0	1	0	0

Source : Auteur sur base des données du ministère des Mines

Le tableau 1 renseigne sur l'exécution de chaque partie prenante au contrat de collaboration entre la RDC et les entreprises Chinoises par volet et par partie du secteur minier. Concernant le volet mines, sur les 9 obligations prises par le groupement d'entreprises Chinoises : 5 ont été exécutés, 3 partiellement exécutées, et 1 non exécutée. Soit un taux de réalisation de 55,5%. Par ailleurs du côté de l'Etat Congolais représenté par la Gécamines, sur 6 obligations prises : 5étaient réalisées, et 1 non réalisée. Soit un taux d'exécution de 83,3%. Pour les obligations conjointes, sur les 2 ; 1 était réalisée et l'autre non. Pour le volet infrastructures, sur 4 projets concernés par le groupement d'entreprises Chinoises, 3 obligations étaient partiellement exécutées, et 1 obligation non exécuté. Du côté congolais, une et unique obligation retenue mais partiellement exécutée. Par rapport à l'obligation conjointe, les deux parties avaient une seule obligation mais qui était réalisée partiellement

Tableau 2. Evolution du financement du volet infrastructures

Année	Montant décaissé par Sicomines en USD	montant encaissé par Sicomines en USD	Ecart
2008	N/A	N/A	N/A
2009	N/A	N/A	N/A
2010	468 000 000	118 000 000	350 000 000
2011	8 987 918, 83	8 721 613,90	266 304,93
2012	0	54 993 933	(54 993 933)*
2013	563 062 82114	327 146 76315	235 916 058
2014	123 000 00016	47 257 14317	75 742 857
2015	0	62 011 14119	(62 011 141)*
2016	16 456 92220	66 272 24621	49 815 324
2017	0	68 944 998,6523	708 245 061,7
2018	0	49 526 244,0825	0
2019	0	0	0
2020	N/A	N/A	N/A
	1 179 507 661, 83	802 874 082,63	376 633 579,2

Source : Auteur sur base de données du ministère de mines, 2020.

( ) Signifie que l'écart est négatif. En d'autres termes, le montant décaissé est inférieur à celui encaissé

Le tableau 2 indique le financement monétaire par le groupement d'entreprises Chinoises pour la construction des infrastructures de la République Démocratique du Congo de 2008 à 2020. Il sied de signaler que les chiffres entre parenthèses signifient que les écarts sont négatifs. Autrement dit, les montants décaissés sont inférieurs à ceux encaissés. De 2008 jusqu'en 2020, les entreprises Chinoises ont déboursé la somme de1 179 507 661, 83 USD ; alors que, dans l'exécution le montant est de 802 874 082.6USD avec une différence de 376 63 3 579.2USD.

Tableau 3. Statistiques de production de la SICOMINES

N°	Année	Cuivre Matte en Tonnes	Cathode de Cuivre en Tonnes	All de Cobalt et Nickel en Tonnes
1	2015	18 533,64	11 058,03	0
2	2016	114 567,07	51 362,02	0
3	2017	100 478,54	35 969,63	266,38
4	2018	0	0	0
5	2019	N/A	N/A	N/A
6	2020	N/A	N/A	N/A
Total		233579,54	95353, 68	266,38

Source : Auteur sur base de données du ministère de mines, 2020

Le tableau 3 montre la production de cuivre de 2015 à 2020. Par rapport à la prévision initiale de 200 000 T à la première année et de 400 000 T à la 3è année de Cuivre et Cobalt. Cependant, chiffre n'était pas atteint malgré les exemptions fiscales dont a bénéficié la SICOMINES afin de faciliter le remboursement rapide du prêt. Ce qui constitue une moins-value pour la partie congolaise pour laquelle le remboursement de prêts est subordonné aux bénéfices générés par la mine. Ainsi, moins la SICOMINES produit, faibles seront ses profits et moins la partie congolaise rembourse les prêts chinois et leurs intérêts. En revanche, les intérêts des prêts de la partie chinoise sont cumulés.

Conclusion

La convention de collaboration signée en 2008 entre la RDC et le groupement d'entreprises chinoises pour financer les deux volets du projet SICOMINES à savoir la construction des infrastructures et la construction de la Mines. Les résultats de cette analyse renseignent ce qui suit. Sur le plan d'exécution des obligations contractuelles, la RDC a atteint plus 83%. Contre 50%, du côté de la partie de regroupement d'entreprises chinoises. Concernant le financement de la construction des infrastructures et de la Mines. Le résultat montre une opacité liée aux opérations de décaissement et encaissement par l'Exim Bank. Du côté décaissement, l'Exim Bank a effectué un décaissement de 1 179 507 661, 83 dollars de 2008 à 2020. Alors que le montant encaissé s'élève à 802 874 082,63 dollars, soit la différence de 376 633 579,2 dollars. Cette attitude montre comment le

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0

contrat sino-congolais est lié par le détournement, corruption, opaque dans les opérations de financement des activités.

Pour la production qui était prévue de 200 000 T à la première année, et de 400 000 T à la 3è année de Cuivre et Cobalt n'était pas atteint malgré les exemptions fiscales dont a bénéficié la SICOMINES afin de faciliter le remboursement rapide du prêt. Ce qui constitue une moins-value pour la partie congolaise pour laquelle le remboursement de prêts est subordonné aux bénéfices générés par la mine. Ainsi, moins la SICOMINES produit, faibles seront ses profits et moins la partie congolaise rembourse les prêts chinois et leurs intérêts. En revanche, les intérêts des prêts de la partie chinoise sont cumulés. En effet, les analyses montrent que ce partenariat n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés. Car les infrastructures étaient jugées défaillantes, un équipement médiocre et les recours aux enfants dans le secteur minier, le manque de transparence avaient compromis les résultats finaux. D'où, la partie congolaise était largement perdante. Ce problème n'est pas propre à la Chine coopération, mais reflète davantage l'histoire coloniale de la mentalité des dirigeants africains et corruption endémique. Cette étude suggère non seulement la redéfinition du contrat mais aussi et surtout, une réévaluation de chaque gisement minier cédé aux entreprises chinoises de chaque type de minerais et de la valeur réelle en terme monétaire.

Références bibliographiques

Achiza, N. A. & Murhula, P. (2021) : Gouvernance coutumière et résilience communautaire face aux groupes armés dans l'est de la RDC : Le cas des territoires de Rutshuru et Masisi. https://mpra.ub.uni-muenchen.de/113330/MPRA paper No, 113330.

Bandi, B. J. & Sumata, M. C. (2026): La transition énergétique en République Démocratique du Congo: un dilemme entre croissance économique et justice environnementale. Revue Française d'Economie et de Gestion. Vol. 7 : n° 1 :463-488

Bazilian et al. (2020) : Four scenarios of the energy transition : Divers, consequences, and implications for geopolics.WIRES Climate Change,11(2),625. [En ligne] sur URL : www.datawarehouse.ctcpm.cd

Banque Mondiale. (2023). Rapport sur le développement dans le monde 2023. [En ligne] sur URL : https://www.banquemondiale.org/fr/publication/wdr2023

Moise, L .M. & al(2025): République démocratique du Congo face aux enjeux de la transition énergétique : Transformer la richesse minière en levier de développement durable. Journal of the Association for Information Science and Technology, 70(5), 416-425.

Mukole, K. (2024) :« Faire du secteur minier un levier du développement économique et social en République Démocratique du Congo : une analyse stratégique. Revue Francophone vol 2, n° 2. 224-244.

Pinshi, C. P. (2025) : gouvernance du Cobalt et Pouvoir stratégique : Une analyse inter temporelle hamiltonenne de la suspension des exportations en RDC. Hal Id :hal-0501433https://hal-05014334v1.

NRGI (2024) : République démocratique du Congo face aux enjeux de la transition énergétique : Transformer la richesse minière en levier de développement durable www.resourcegovernance.org

ISSN-L 2706-6312/ E-ISSN 2708-0633 CC BY 4.0